

« Jean-Claude Merceron: « Depuis des années, les tarifs de l'électricité ne reflètent pas son coût réel. » »

18/07/2012

Le Sénateur Jean Claude-Merceron. expose son analyse de la politique énergétique dans le cadre de la commission d'enquête sur les coûts de la production d'électricité.

A l'occasion de la fin des travaux de la Commission d'enquête sur les coûts réels de la production d'électricité, le Sénateur de Vendée et Président du Syndicat Départemental d'Équipement et d'énergie de la Vendée rappelle que « **depuis des années, les tarifs de l'électricité ne reflètent pas son coût réel** ». La loi NOME avait relevé le coût du mégawattheure sorti de la centrale à 42 €/MWh. Seulement, la Cour des comptes a récemment estimé son coût réel (couvrant notamment les travaux de sécurité nécessaires à l'allongement de la durée de vie du parc nucléaire, et son démantèlement future) à 65€ au moins, et la fourchette haute du nucléaire de demain (le Réacteur pressurisé européen, EPR de Flamanville), proche de 90 €/ MWh. **Le sénateur de Vendée appelle donc au réalisme et à la responsabilité dans l'acceptation économique et sociale des coûts réels de l'électricité nucléaire, sans quoi la France reporterait sur ses enfants, les coûts qu'elle ne paye pas aujourd'hui.**

En outre, le relèvement du coût réel de production de l'électricité nucléaire met en lumière la compétitivité de certaines énergies renouvelables, notamment l'éolien (terrestre et offshore) la méthanisation (potentiel de 150 TWhé) et la valorisation énergétique des déchets (dont le potentiel avoisine les 40 TWhé). Au total, les perspectives d'énergie renouvelable pourraient offrir une production à l'horizon 2030 de 280 TWh d'électricité, permettant de couvrir nos besoins nouveaux en énergie électrique.

Sur ces nouvelles bases, il faudra « **rechercher sur chaque territoire, un nouvel équilibre du mix énergétique au meilleur coût économique, social, et environnemental, et soutenir la recherche sur les moyens de stockage de l'électricité** » prévient Jean-Claude Merceron, à la veille du grand débat sur la politique énergétique annoncé par le Gouvernement.

Le sénateur souligne enfin que « **l'électricité la moins chère à produire reste celle qu'on ne consomme pas. Il est donc impératif de développer, aux côtés des politiques de maîtrise de la consommation énergétique (dans le bâtiment), des réseaux intelligents capables de gérer des effacements de consommation en temps réel** ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)